

Production, Champ Libre / contact@champlibre.info / 06 95 28 04 19 **Publication,** mars 2021

Conception, Lola Rozenbaum, Roxane Billamboz

Rédaction, Roxane Billamboz, Léonard Bourlet, Claire-Lise Dubost, Aurore Fosset, Gaëlle Guerin, Yves Januel, Georgine Kistner, Irène Louër, Angélique Maillavin, Pauline Mouton, Mélisande Morand, Mai-Liên Nguyen Duy, Aude Paulmier, Lola Rozenbaum

Photos, © Secours Populaire (p.13); G.Picout (p.14); non précisé : © Champ Libre

Dessins, Mai-Liên Nguyen Duy

SOMMAIRE

Edito	5
1. Présentation de l'association	6
Nos objectifs	7
Qui sommes-nous ? ·····	8
2. Retour sur nos actions en 2020	9
Nos actions en détention	10
Nos actions en psychiatrie	15
Nos actions en CHRS	16
Nos actions pendant le confinement	18
Formation & sensibilisation	19
L'année en chiffres	23
3. Les grands chantiers	24
Diversification	25
Essaimage de l'association	26
4. Bilan financier	27
5. Nos partenaires	32



PAR AURORE FOSSET

Comme pour toute association et tout individu, la covid-19 a tout chamboulé pour Champ Libre en 2020 : notre quotidien, nos modes de vie, nos priorités, ainsi que notre rapport au monde et nos façons d'être en relation avec l'autre.

Mais soyez rassuré.e.s! Pour celles et ceux qui nous connaissent déjà, vous saurez qu'il en faut plus pour entraver notre motivation et notre volonté d'agir!

Malgré un ralentissement certain de nos actions, du fait de l'impossibilité pendant de nombreux mois de pouvoir intervenir au sein des établissements partenaires, 2020 aura été une année riche de renouveau à tous points de vue : mise en place d'une nouvelle organisation interne, expérimentation de nouveaux formats d'espaces de rencontre, ouverture vers de nouveaux champs d'action et de nouveaux territoires, recrutement d'une nouvelle salariée...

Et oui, ce n'est pas un hasard si nous nous appelons « CHAMP LIBRE »! Se réinventer, innover et expérimenter sont nos mots d'ordre!

Nous aurons donc commencé l'année 2020 avec une nouvelle organisation du conseil d'administration allant vers toujours plus d'horizontalité et de partage des responsabilités avec de nouveaux postes créés pour la coordination et l'animation des conseils d'administration, l'accompagnement au quotidien de notre salariée, ou encore des postes-clés déclinés en binôme comme pour la trésorerie.

Puis, l'impossibilité d'intervenir en détention et CHRS ou de poursuivre nos actions de sensibilisation en physique, nous ont invités à penser de nouveaux formats pour maintenir le lien social à tous les niveaux avec des échanges épistolaires pour garder le contact avec les personnes détenues, des rendez-vous en ligne pour continuer à sensibiliser le grand public et à nous former en interne.

Ensuite, là où d'autres associations auraient peut-être décidé de réduire la voilure en cette période incertaine, à Champ Libre les grands chantiers prévus pour 2020 ont continué à avancer. Certains projets ont pu voir le jour avec notamment une ouverture de nos actions en direction des hôpitaux psychiatriques et des premiers jalons posés pour un essaimage de Champ Libre hors de la région lle-de-France.

Et enfin 2020 aura été l'année d'une page qui se tourne avec le départ annoncé de Lola, première salariée de Champ Libre, pour début 2021 et un processus collectif de recrutement d'une nouvelle personne sur plusieurs mois, porté par l'ensemble du conseil d'administration. Mes derniers mots seront donc pour nos deux superbes salariées, Lola et Roxane!

Lola, un grand merci à toi de la part de tous.tes pour ton sourire, ta joie de vivre, ton enthousiasme débordant et ta belle implication à nos côtés qui ont, sans nul doute, permis à l'association de se structurer et de grandir sereinement ces trois dernières années.

Roxane, ta curiosité et ton enthousiasme également débordants, ton aisance naturelle avec les gens et le regard nouveau que tu apportes déjà à Champ Libre confirment notre coup de cœur lors du recrutement et présagent, d'ores et déjà, d'une belle collaboration pour la suite! La bienvenue à toi qui reprends le flambeau!



1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Champ Libre est une association de loi 1901 d'intérêt général. Fondée en juin 2013, elle regroupe en 2021 une quarantaine de bénévoles. Quelques pages pour vous expliquer les valeurs que portent ses membres.

Champ Libre a pour mission de lutter contre l'exclusion, démocratiser l'accès à la culture et au débat citoyen, favoriser le maintien (ou le développement) du lien social. Pour atteindre ces objectifs, les bénévoles de l'association organisent des ateliers et conférences pour (et avec) des personnes en situation d'isolement et des actions de sensibilisation pour le grand public.

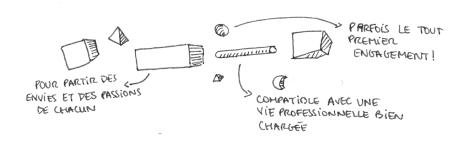
1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCITATION

/ NOS OBJECTIFS

Les objectifs de Champ Libre sont détaillés dans les statuts de l'association et dans son manifeste. Mais voici en 5 thèmes les principes fondamentaux qui guident nos actions.

DÉCLOISONNER LES MONDES ET LES MILIEUX EN CRÉANT DES RENCONTRES FT DES ÉCHANGES

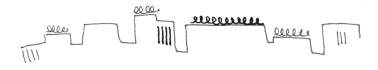




RENOUVELER LES FORMES D'ENGAGEMENT CITOYEN

CONTRIBUER À LA DÉMOCRATISA-TION DES SAVOIRS ET L'ACCÈS DE TOUS.TES À LA CULTURE





CONSTRUIRE DU COLLECTIF, DU PAR-TICIPATIF, DES ESPACES DE LIBRE FXPRESSION I À OÙ IL EN MANOUF

LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS ET FAVORISER LE VIVRE-ENSEMBLE



1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCITATION

/ QUI SOMMES-NOUS ?

Champ Libre a pour mission de promouvoir l'engagement citoyen. Les actions sont portées exclusivement par des bénévoles (accompagnant.es, intervenant.es, adhérent.es...). Chaque année, nous mobilisons une centaine de personnes pour :

ACCOMPAGNER

Ce sont ces bénévoles qui mènent les actions de Champ Libre et animent la vie de l'association à l'année. lels accompagnent des intervenant.es en prison et en centre d'hébergement, les aident à préparer leurs ateliers, montent des événements de sensibilisation, mobilisent des personnes autour de sujets passionnants.

INTERVENIR

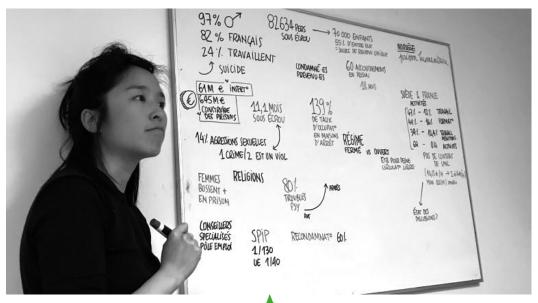
Il est important que les ateliers se construisent autour de personnes passionnées et compétentes afin de pouvoir apporter une vraie expertise à des participant.es souvent exigeant.es. Mais surtout que ces intervenant.es se sentent légitimes. Nous mobilisons donc des personnes sur les sujets ou les pratiques avec lesquels elles se sentent le plus à l'aise : leur métier ou leur passion.

' ORIENTER - AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un conseil d'administration est élu chaque année lors de l'Assemblée Générale afin de s'assurer que les décisions et les engagements pris sont tenus au cours de l'année. C'est une instance stratégique, qui conseille et remet en question sans cesse notre fonctionnement afin de s'assurer que l'association continue de répondre à son objet social.

PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT

Il était question depuis plusieurs années de favoriser l'engagement des participant.es dans la création et l'animation d'ateliers. Nous avons en ce sens réalisé des Assemblées Générales en prison, des ateliers en co-animation et désormais, des projets d'accompagnement. En effet, nous cherchons à aller vers plus d'aide méthodologique afin de développer le pouvoir d'agir des participant.es (personnes détenu.es ou résident.es de CHRS présent.es à nos ateliers) et les soutenir dans leurs projets.





2. NOS ACTIONS EN 2020

En 2020, deux évènements majeurs auront marqué la vie de l'association : en février, les premières interruptions d'ateliers en détention, en raison de la crise sanitaire due à l'épidémie de Covid-19, qui a donné un coup d'arrêt brutal à nos activités prolongé sur une grande partie de l'année ; mais également de manière plus positive, en septembre, l'ouverture d'un nouveau partenariat en hôpital psychiatrique, issu de notre réflexion sur la diversification de nos actions. Voici en quelques pages les actions que les bénévoles et les intervenant.es de Champ Libre ont réalisées en 2020, en détention, en CHRS, en hôpital, auprès du grand public, et en formations.

ACTIONS EN DÉTENTION

MUSIQUE YOGA THÉÂTRE CLIMATOLOGIE **ASTROPHYSIQUE** BABY SIGN (PHOTO CI-CONTRE) **SEMI-MARATHON**



DES ATELIERS MANUELS, CULTURELS, SCIENTIFIQUES & SPORTIFS

Les actions en détention se déroulent suivant un schéma habituel : des bénévoles membres de Champ Libre accompagnent des intervenant.es qui viennent partager leur métier ou passion auprès de personnes détenues pour 3 ou 4 séances. Ce format permet aux bénévoles (accompagnant.es et intervenant.es), qui pour la plupart travaillent la semaine, de s'engager sous une forme compatible avec leur agenda, tout en permettant de prendre le temps d'aborder des sujets de fond (6 à 16 heures d'ateliers par cycle). Cette année encore la programmation a été variée, malgré les limitations engendrées par la crise sanitaire : musique, yoga, climatologie, théâtre, le traditionnel cycle en astrophysique ont eu lieu lorsque c'était possible : en janvier et en février, puis sur les mois d'été, en juillet et août. A noter cette année : un nouveau partenariat à la nurserie de la maison d'arrêt pour femmes de Fleury-Mérogis, où nos intervenantes ont pu animer un atelier «Baby-Sign»! Les Robins des Murs ont quant à eux poursuivi leur aventure, gagnant en autonomie et en organisation. Retour sur quelques évènements qui ont marqué l'année!

CYCLE ASTROPHYSIQUE A NANTERRE: LA TETE DANS LES ETOILES

Après plusieurs mois d'absence, les bénévoles de Champ Libre ont pu retrouver le chemin de la prison durant l'été 2020, période où la pandémie mondiale nous avait accordé un (trop) bref répit. Ainsi, l'association a pu reprogrammer un atelier qui était originellement prévu pour avril à Bois d'Arcy et qui a dû finalement se tenir dans le gymnase de la Maison d'Arrêt de Nanterre et, bien sûr, dans le respect des distanciations sociales.

Au cours de la dernière semaine d'août des astrophysiciens de divers instituts se sont relayés pour présenter leurs recherches à une dizaine de personnes détenues dans cette prison des Hauts-de-Seine. Frédéric Baudin nous a ainsi parlé des étoiles et de géopolitique de l'espace, Fabien Louvet a présenté le cycle de vie de ces mêmes étoiles, Miho Janvier nous a parlé plus spécifiquement du soleil et des tempêtes à sa surface et enfin Faustine Cantalloube nous a présenté les outils d'observation des étoiles. Nous y avons découvert notre minuscule taille à l'échelle de l'univers, réalisé qu'une tempête solaire pouvait potentiellement nous plonger dans le noir et que l'Union Européenne construit actuellement le plus grand télescope du monde (quand même 4 fois plus grand que le plus grand aujourd'hui en service...). L'ambiance était particulière à Nanterre : en discutant avec les participants nous avons pu réaliser à quel point la baisse de la surpopulation carcérale avait été un soulagement pour les établissements pénitentiaires mais surtout mesuré l'isolement que subissaient les personnes détenues depuis le début de la crise sanitaire.

THÉATRE ET PHILOSOPHIE A REAU - - - -



Nous avons également pu accompagner pendant l'été 2020 un atelier de philosophie-théâtre au centre pénitentiaire de Réau, avec Anne Vernet et Jeanne Monot, fondatrices de l'association 3027. Particularité de cet atelier : il se proposait de mêler deux disciplines, la philosophie et le théâtre. Partir de la philosophie pour amener une réflexion chez des détenus curieux, décontenancés qui finalement avaient beaucoup de choses à dire. Pour ensuite « monter sur scène », jouer avec l'imaginaire et l'espace d'un instant sortir de son quotidien. Inventer des histoires nouvelles dans une salle de classe, faire jaillir des questionnements communs, improviser des scènes de la vie quotidienne, tant de façons de créer à partir de pas grand chose avec deux intervenantes passionnées et regorgeant d'énergie.

– – – – ATELIER BABY-SIGN A LA NURSERY DE FLEURY

En octobre 2020, Anne, ortophoniste de profession, et Aude, bénévole Champ Libre, ont organisé deux séances d'initiation aux «baby sign» auprès de mères détenues à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Une femme peut en effet être incarcérée pendant sa grossesse et après son accouchement. Elle peut alors - sauf décision de justice -, choisir de garder son bébé avec elle jusqu'à ses 24 mois. Les jeunes mères et leur nourrisson sont incarcéré.e.s dans des quartiers spécifiques, appelés nurseries. Il s'agissait d'une première intervention dans cet établissement pour Champ Libre, et nous espérons que ce partenariat se pérénnisera à la reprise des activités en détention.

Pendant l'atelier, les mamans, accompagnées de leur bébé de 2 à 19 mois, ont découvert le «baby sign», une méthode de communication et d'éveil dédiée aux tout petits. Ces signes simples, qui permettent d'illustrer des émotions, des actions du quotidien, des animaux ou encore des fruits et légumes facilitent la communication entre les parents et l'enfant et favorisent le développement du langage. Dans un groupe particulièrement polyglotte (sranan tongo et saramaca du Suriname, portugais du Brésil et français), les gestes ont trouvé toute leur place et ont créé des passerelles entre participantes et bénévoles. Cette activité était par ailleurs la bienvenue alors que la pandémie a considérablement réduit voir mis à l'arrêt les activités en détention et que les interactions avec l'extérieur se font encore plus rares.

TÉMOIGNAGE D'ANNE. ORTHOPHONISTE ----

- Q : En quoi consistait cet atelier à Fleury ?
- R : Nous avons offert la possibilité aux mamans incarcérées de se sensibiliser à l'utilisation de la méthode « baby sign » (outil ludique issu de la LSF et adapté aux tout petits) avec leur enfant. Rétroprojecteur et livres pour enfants à la main nous les avons donc invitées sur deux samedis à assister à l'atelier avec leurs petits dont le plus jeune avait seulement 3 mois!
- Q : Pourquoi le Baby Sign te paraissait un bon outil pour les personnes incarcérées ?
- R : En l'occurrence, le temps de présence des petits avec leur maman étant précieux dans ce contexte, il m'a paru intéressant de leur proposer un outil leur permettant de le partager de façon ludique et apaisée afin d'optimiser et d'intensifier le lien et la connexion entre elles et eux.
- Q : Comment ont réagi les participantes ?
- R : Ce fut assez hétérogène au début : l'une d'entre elles en avait déjà entendu parlé, était donc très demandeuse tandis que d'autres semblaient plus sceptiques, découvraient ou se mettaient en retrait. Malgré tout une certaine confiance s'est instaurée et j'ai constaté que tout le monde a pu profiter et repartir, si ce n'est avec quelques signes et comptines en poche, au moins avec le sourire.

/ LES ROBINS DES MURS

Ils courent toujours! Depuis le 15 novembre 2018, date de la création de ce collectif de personnes détenues à la maison centrale de Poissy, les Robins des murs montent en puissance. Leur but : apporter une aide caritative aux personnes de l'extérieur depuis l'intérieur. Leur moyen : organiser des défis sportifs associés à des collectes, auxquelles participent les personnes détenues, le personnel de l'administration pénitentiaire et des personnes extérieures, au profit de grandes causes. Leur slogan : « Privés de liberté, mais pas de cœur».

Champ Libre accompagne le collectif depuis ses débuts, pour faire le lien avec les associations et la communication avec les personnes participant de près ou de loin au projet. Le 20 janvier 2019, Les Robins des murs organisaient leur premier évènement, un semi-marathon avec une collecte au profit du Secours populaire, réunissant 420 kilogrammes de denrées alimentaires. Le 1er octobre 2019, ils organisaient une nouvelle course, cette fois au profit d'Aïda, association luttant contre le cancer chez l'enfant. Réda, l'un des Robins, courait alors 110 kilomètres en 9h21 ! Plus de 2 500€ étaient récoltés, à la fois par des personnes détenues et des personnes extérieures.

Le 3 décembre 2020, malgré la crise sanitaire et le contexte difficile, les Robins des murs n'ont rien lâché et ont fait une nouvelle course pour le Secours populaire, en battant des records : plus d'1 tonne de denrées ont été collectées pour les familles de Poissy en difficulté! En plus de ces dons, des personnes détenues et certain.es membres du personnel ont couru 15 kilomètres à la maison centrale. A cause du contexte sanitaire et de l'impossibilité de faire venir des personnes pour l'évènement, il y a eu pour la 1ère fois des participant.es à l'extérieur, qui ont soutenu les Robins en courant / marchant / roulant sur des distances allant de 5 à 90 kilomètres. L'impact des Robins des murs à l'extérieur se mesure aussi sur les réseaux sociaux : sur Twitter, l'article du Parisien sur la course de décembre était partagé de nombreuses fois, notamment par l'Observatoire international des prisons, et aimé par plus de 30 000 personnes!





Cette année, en plus de s'être dépassés physiquement et solidairement, les Robins des murs ont aussi gagné en autonomie, en sachant s'entourer de soutiens pour organiser par eux-mêmes leurs événements et pérenniser leurs partenariats. Depuis peu, ils ont également un parrain! Et pas n'importe lequel: Ryadh Sallem, champion à la fois de natation, de basket et de rugby fauteuil, est aussi vice-président de l'Agence pour l'éducation par le sport et fondateur de l'association Cap sport art aventure amitié (Capsaaa).

Et parce que leur engagement n'a pas de limites, la fondation M6 a récompensé le 27 janvier 2021 l'engagement citoyen porté par les Robins des murs, en décernant un prix spécial du jury au projet « Soyons Eco responsables »: Le but est de mettre en place un réel tri des déchets au sein de l'établissement avec piles, ampoules, pain, bouchons (au profit de l'association «Bouchons d'amour»).

Leurs objectifs pour 2021:

- Organiser une nouvelle course pour Aïda, avec un nouveau défi pour Réda : courir 24h d'affilée!
 - Essaimer le projet dans d'autres établissements pénitentiaires
- Devenir la première association loi 1901 de personnes détenues en France

ACTIONS EN PSYCHIATRIE

A l'issue de la réflexion lancée l'année dernière sur la diversification des actions à Champ Libre, 2020 fut l'année des premières interventions de l'association dans le milieu psychiatrique. Et ce, grâce au partenariat monté pendant l'été avec l'UPAJA, l'Unité Pour Adolescents et Jeunes Adultes, un hôpital de jour situé dans le 14e arrondissement.

ASTROPHYSIQUE

LANGUE DES SIGNES

CUISINE ASIATIQUE

ET CHANT VIETNAMIEN

GAME-DESIGN

BIODIVERSITE

ET OBSERVATION DES

OISEAUX (PHOTO CI-CONTRE)



Après une rencontre très motivante avec l'équipe soignante, les ateliers ont démarré fin septembre, à un rythme hebdomadaire! Une première pour Champ Libre qui s'est engagé à assurer un atelier par semaine pendant six mois. L'expérience ne fut pas décevante, et de superbes moments se sont succédé: les interventions ont commencé dans une ambiance sérieuse mais passionnante, avec un cycle d'astrophysique, dont les bénévoles de Champ Libre ne se lassent pas (à croire que les supernovas ont encore beaucoup de secrets pour nous, même après plusieurs ateliers). Se sont ensuite enchaînés un cycle de langue des signes, de cuisine et de chant vietnamiens, d'initiation au game design et de sensibilisation à la biodiversité. La variété et l'originalité des ateliers proposés ont été très appréciées par les jeunes, et c'est avec joie que Champ Libre a décidé de prolonger cette aventure sur l'année 2021!

ACTIONS EN CHRS



L'Îlot Chemin Vert est un centre d'hébergement et de réinsertion sociale qui accueille et accompagne une soixantaine de personnes sortant de prison, suite à un aménagement ou une fin de peine.

2020 aurait dû être une année tournée vers l'extérieur, la rencontre de l'autre et de son environnement proche, avec au programme : des balades urbaines et architecturales, des randonnées champêtres, des visites d'ateliers d'artistes-créateurs ou encore des ateliers de menuiserie partagée, des découvertes de sports en extérieur, etc. Et bien sûr, tout cela ponctué de nos maintenant traditionnelles après-midis jeux de société et rencontres-conférences!

Tout cela n'a malheureusement pas pu se faire! Après une session d'initiation à l'escalade en début d'année, nos projets d'ateliers ont été interrompus dès mars, comme en détention.

Très vite, nous avons réfléchi à la manière dont il nous serait possible de maintenir le lien avec les résidents. Des échanges épistolaires avec l'opération « Pierre Feuille Stylos » ont été mis en place lors du premier confinement. Nous avons également réfléchi à des ateliers en visio qui n'ont pu aboutir, faute de possibilité pour les résidents de se rassembler en salle d'activités, et faute d'équipements individuels et d'une bonne connexion internet dans leurs logements personnels. Lors du déconfinement, nous avons également essayé d'organiser des sorties, en attendant de pouvoir réintervenir au sein de L'Îlot. Mais nous avons été forcés de constater que, sans possibilité d'intervention au sein du centre d'hébergement, sans un lien physique régulier avec les résidents, le lien d'ores et déjà si fragile ne peut être maintenu. Il nous faut donc être patient es et espérer que 2021 nous permettra de nouveau de pouvoir intervenir au sein de l'établissement!

2. NOS ACTIONS EN 2020

En attendant, retour sur l'atelier « initiation à l'escalade » de février, en partenariat avec Arkose :

_TÉMOIGNAGE DE MANON, BÉNÉVOLE CHAMP LIBRE :

« Nous avons eu un moniteur agréé pendant deux heures. Après environ 10 minutes de consignes de sécurité tout le monde s'est mis à escalader en binôme.

Tout le monde a bien grimpé même beaucoup plus haut que ce qu'il pensait pouvoir faire au départ. Certains d'entre eux avaient vraiment de grandes facilités pour pouvoir escalader vite et haut. Même le moniteur était impressionné!



ACTIONS PENDANT LE CONFINEMENT

En mars dernier, le confinement est venu donner un coup d'arrêt brutal à nos activités habituelles. Mais Champ Libre n'est pas dénué de ressources, et nous avons eu à coeur de proposer des actions compatibles avec l'impossibilité totale de se déplacer, de se retrouver, de se rendre en détention. Dans ce contexte, nous avons lancé deux initiatives :

PIERRES, FEUILLES, STYLO



Tout est parti de l'envie de maintenir le lien malgré le confinement, et de l'inquiétude des conséquences du confinement sur les quotidiens déjà très isolés des personnes détenues. Comme l'association des Courriers de Bovet, dont c'est la mission sociale, ne pouvait accueillir de nouveaux contributeurices dans cette période trouble, Champ libre s'est lancé dans une éphémère mission épistolaire. Pendant près de 2 mois, une trentaine de bénévoles et de sympathisant·es ont pris leur plus belle plume pour envoyer à plus de 90 correspondant·es incarcéré·es des cartes postales, des photos, des récits de confinement, des articles de presse. Des bouteilles à la mer, sachant qu'à ce moment-là, les services postaux fonctionnaient au ralenti, et les prisons aussi. De nombreuses réponses nous sont tout de même parvenues, et quelques échanges épistolaires plus longs ont été initiés à cette occasion.

FCHANGES INTER-ORGANISATIONS

A la même période, nous lancions une série de réunions de concertation en ligne, pour échanger sur les idées, les bonnes pratiques, ce qui avait pu se mettre en place dans les prisons et ce qui n'avait pu l'être, entre les associations intervenant en détention.

Ces réunions auront mobilisé de manière informelle des personnes impliquées au Secours catholique, au GENEPI, à l'association Possible, aux GMP, à Médecins du monde, à l'ANVP, l'OIP, la Croix rouge, la Cimade, Prisme, Permis de construire, Lire pour s'en sortir... Elles ont permis de faire connaissance (nous ne nous connaissions pas tou·te·s), faire le point sur le fonctionnement des prisons que nous fréquentions dans cette période de confinement, s'informer sur les initiatives de chacun·e.

✓ SENSIBILISATION & FORMATION

La lutte contre les préjugés est un axe fondamental de notre action : nous profitons de chaque temps de formation, d'information et de sensibilisation pour discuter isolement, conditions carcérales, lien social, etc.

LA PSYCHIATRIE : DÉCONSTRUIRE LES PRÉJUGÉS

INTERNER, ENFERMER, CONFINER: LES TROUBLES PSY ENTRE

4 MURS

RENCONTRE AVEC:

MARIE COIRIE ET CARINE DELANOE-VIEUX. DU LAB'AH KEVIN CHAUSSON. DU CGLPL

IRÈNE ABOUDARAM. DE MÉDECINS DU MONDE

AMÉLIE MORINEAU. DU SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE

SARAH BOSOUET, DE L'OIP

GWENOLA RICORDEAU. SUR FÉMINISME ET ABOLITIONISME

CLAUDE GAUVARD. SUR LA PEINE AU MOYEN-ÂGE

HÉLOÏSE SQUELBUT. INSTITUT FRANÇAIS POUR LA JUSTICE

RESTAURATIVE



FORMATIONS JEUNE POUSSE, VIEILLE BRANCHE & PSYCHIATRIE

La formation « jeune pousse » est l'étape incontournable du parcours d'intégration des bénévoles. Elle a pour but de transmettre les valeurs et les principes d'action de Champ Libre et de préparer à une première intervention, en fournissant des éléments de connaissance factuels sur le milieu pénitentiaire et des éclairages sur les principales problématiques socio-carcérales. En 2020, ces formations ont été animées par 7 bénévoles : Angélique, Aude, Elsa, Yves, Marie, Melisande et Laura.

En 2020, une seule formation vieille branche a été organisée, en novembre. Après le départ de Mathilde vers d'autres horizons bordelais, Angélique a repris les rênes pour animer un temps de formation envers des bénévoles plus aguerris. Après avoir discuté des statuts de l'association, un temps d'échange enrichissant a permis de mettre les bénévoles en situation. Sous la forme de scénettes, elles ont dû se mettre dans la peau d'une grand-mère qui demande à sa petite fille de lui expliquer le fonctionnement et les raisons d'être de Champ Libre, d'une bénévole qui présente l'association à un collègue récalcitrant lors de la pause-café. Enfin, un dernier temps a été consacré à un retour d'expérience ; moment essentiel pour partager entre les bénévoles sur nos réussites et nos doutes, surtout en cette année difficile.



2. NOS ACTIONS EN 2020

En 2020, pour anticiper sur le lancement des partenariats en psychiatrie, une nouvelle formation a été créée par un petit groupe de bénévoles, dont une psychologue de métier, Marianne. Reprenant les objectifs de la formation «Jeune pousse », la formation « HP » a pour but de présenter Champ Libre mais aussi et surtout d'exposer les enjeux de l'intervention en milieu psychiatrique, des structures au public rencontré. Conçue dans un premier temps pour préparer les bénévoles et les intervenant.e.s aux ateliers organisés à l'UPAJA, la formation est aussi l'occasion de présenter plus spécifiquement cette structure et son fonctionnement. Basée sur un temps d'échange, elle reste animée par les bénévoles motivé.e.s par ces aspects. 2 formations ont été proposées à la rentrée 2020, animées par Yves, Marianne et Claire-Lise.

APÉROS POPULAIRES ET RENDEZ-VOUS BUISSONNIERS

La covid-19 n'aura pas eu raison des temps de convivialité à Champ Libre. L'année 2020 a en effet été lancée sur les chapeaux de roue, le 26 février, par le tout premier Apéro populaire sur le thème de la psychiatrie, «La psychiatrie, déconstruire les préjugés ». Au Bar Commun, une petite foule s'était réunie pour déconstruire ensemble les préjugés que nous avons sur cet univers encore inconnu de l'association.

Le confinement n'a pas mis fin à cette dynamique, puisque le deuxième Apéro populaire sur la thématique psy a eu lieu en avril : « Enfermer, interner, confiner : les troubles psychiatriques entre quatre murs ». Une grande première pour Champ Libre, puisqu'un petit groupe a organisé ce temps en visioconférence. Manon et Claire-Lise s'étaient penchées sur la création d'un tutoriel pour permettre à tout le monde de comprendre le fonctionnement de cette application qui fut parfois ennuyante mais forte utile pour Champ Libre. Avec Claire-Lise à la régie, 70 motivé.e.s ont pu discuter des lieux de la psychiatrie. Alternant discussion par petits groupes et mise en commun en plénière, cette première expérience virtuelle fut un beau moment tant pour les bénévoles que pour les personnes présentes. Des discussions autour de la diversité des lieux de l'institution psychiatrique, de l'enfermement contraint et de ses conséquences ont permis de nourrir une réflexion plus riche sur ce nouvel espace à découvrir. Un troisième et dernier apéro populaire sur cette thématique sera l'occasion de débattre des alternatives à l'enfermement en psychiatrie, nous l'espérons, en 2021.

2. NOS ACTIONS EN 2020

Cette année aura aussi offert à Champ Libre de se former auprès de personnes inspirantes via des rendez-vous buissonniers, d'abord au coin d'une table de bar avec les membres du Lab'ah, puis organisés en visioconférence. L'infatigable Yves et la non moins engagée Aude nous ont permis, durant le premier confinement du printemps de rencontrer Kevin Chausson, contrôleur des lieux de privation de liberté, dans l'objectif de considérer la situation des lieux d'enfermement face à la crise sanitaire.

De même, Amélie Morineau, présidente des Avocats pour la Défense des Droits des Détenus a réalisé un compte rendu de l'état des lieux de la situation du monde de la justice face à la nouveauté du confinement. Par la suite, Irène Aboudaram, référente des projets prisons de Médecins du Monde et Sarah Bosquet, journaliste de la revue Dedans Dehors de l'OIP ont complété cette approche, permettant à Champ Libre de garder un pied dans le monde carcéral malgré la situation sanitaire.

Ces temps ont repris pendant l'hiver, par une rencontre avec Héloïse Squelbut, coordinatrice de l'Institut français pour la justice restaurative, une thématique qui intéresse de nombreux.ses. bénévoles au sein de l'association. Par sa présentation des raisons et objectifs de cette nouvelle justice, elle a fait émerger un désir plus poussé de formation en ce sens. Enfin, Champ Libre a élargi son horizon grâce à la rencontre de Gwenola Ricordeau, autrice du livre Pour elles toutes. Femmes et prison ; puis celle de Claude Gauvard, historienne spécialiste de la justice au Moyen-Age. Encore une fois, l'année 2020 aura été celle des découvertes et des approfondissements.

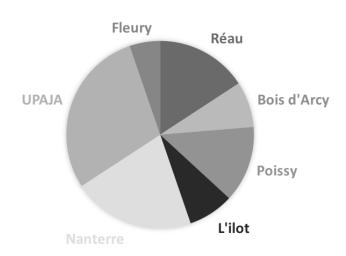


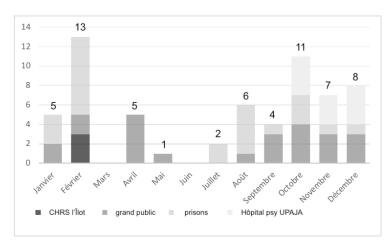
/ PRÉSENTATION EN CHIFFRES



NOMBRE D'ACTIONS / MOIS

RÉPARTITION DE NOS ACTIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES







3. LES GRANDS CHANTIERS

En mars 2020, plusieurs groupes se forment pour avancer sur des sujets identifiés comme « chantiers prioritaires » pour Champ Libre, autour de la communication de l'association, de la diversification des actions, et de leur essaimage. Si le cercle communication a repoussé une partie de sa réflexion à 2021, cette partie vous présentera le stade d'avancement des 2 autres chantiers. En lançant ces chantiers, Champ Libre reste attentif à deux points : que chacun.e reste d'accord avec les directions que prend l'association en grandissant ; et qu'elle continue de répondre à son objet social à travers les éléments de réponses apportés.

/ DIVERSIFICATION

Parmi les grands défis lancés en 2019, qui se sont poursuivis sur 2020, nous avions décidé de diversifier nos milieux d'intervention. Après avoir multiplié les partenariats avec les établissements pénitentiaires, au point de devenir une association référencée dans le monde prison-justice, nous souhaitions nous ouvrir à de nouvelles problématiques. Car l'isolement et la marginalisation sociale ne sont pas réservés à la prison. Cette dernière fonctionne en vases communicants avec de nombreux autres milieux comme les CHRS ou les hôpitaux psychiatriques. Il nous apparaissait donc nécessaire de créer du lien avec d'autres publics marginalisés.

L'année 2020 a été l'occasion pour Champ Libre de transformer l'essai avec le Lab'ah. En décembre 2019, une rencontre avait été organisée avec Marie et Coline pour formaliser le partenariat et envisager les pistes possibles pour une prochaine intervention en milieu psychiatrique. Ce fut chose faite après l'été, grâce au partenariat avec l'UPAJA. L'accompagnement de Marie et Colline fut déterminant pour conclure ce projet. Leur appui, tant sur le plan informatif que relationnel, nous a amenés à poursuivre nos lectures pour mieux connaître ce public spécifique, et aller au devant de nouvelles personnes ressources.

Pour finaliser au mieux cette nouvelle perspective, le cercle s'est donc concentré sur cette nouvelle tâche par l'organisation d'apéros populaires sur la question, la lecture d'ouvrages et l'écoute de podcasts. Une trame de formation est ainsi née des réflexions des membres du cercle dans le but de permettre aux bénévoles et aux intervenants de se former aux problématiques de la psychiatrie. En septembre 2020, le partenariat avec l'UPAJA était opérationnel, et les premiers cycles d'ateliers lancés.

Le cercle diversification s'est par conséquent élargi à de nouveaux membres pour mener à bien ces projets. Plusieurs questions restent en suspens. Les interventions à l'UPAJA ont fait naître chez les bénévoles une volonté d'intervenir dans d'autres structures liées à la psychiatrie. Mais la volonté d'une diversification plus poussée des publics demeure une question qui se pose en 2020. Si le cercle a recentré son action, les pistes ouvertes par les entretiens menés en 2019, notamment autour des femmes isolées ou encore des migrant.e.s, pourront être explorées par la suite.

ZOOM SUR LE LAB'AH. Le Groupement Hospitalier de Territoire Paris a décidé de faire du thème de l'hospitalité un objectif phare : la capacité à produire des environnements et des dispositifs dignes, respectueux et adaptés aux usages et à la sensibilité des utilisateurs, tant professionnels qu'usagers, en les impliquant. C'est ainsi que le Lab'AH voit le jour en septembre 2016. Il rassemble des designers en charge de penser la vie d'un service d'hospitalisation, réfléchir au son et à ses répercussions en termes de confidentialité, de vie commune, d'effets apaisants ; réfléchir aux nouvelles fonctionnalités attendues au XXIème siècle d'une consultation de proximité dans une architecture classée ou un ensemble immobilier non conçu initialement pour le soin ; impliquer des acteurs associatifs de quartier... autant de problématiques au carrefour de l'effet thérapeutique, de l'éthique, de l'ingénierie de travaux, de l'art.

/ ESSAIMER LE PROJET ASSOCIATIF

Le projet d'essaimage est venu du constat qu'après 7 ans d'existence, Champ Libre reste aujourd'hui une association uniquement francilienne. Pourtant des envies d'aller voir ailleurs ont germé au fil des années...

A plusieurs reprises des anciens bénévoles de l'association qui avaient fui la région parisienne ont cherché à répliquer l'aventure Champ Libre à d'autres endroits. Mais que ce soit à Marseille ou à Angoulême, les projets n'ont pas pu aboutir : ces bénévoles, isolé.e.s dans leurs régions, n'ont pas réussi à mobiliser autour d'eux ou ont fait face à une administration pénitentiaire locale qui n'était pas forcement prête à accueillir de nouveaux projets... Lors de l'AG 2020 nous avons également fait le double constat suivant : personne au sein des bénévoles de l'association n'était en charge de faciliter la mise en œuvre de tels projets alors que nous étions pourtant nombreux à avoir l'expérience nécessaire pour aider les bénévoles voulant s'investir en dehors de Paris.



Nous nous sommes ainsi lancés dans l'essaimage depuis septembre 2020 avec l'objectif de mettre en place des actions en dehors d'Île-de-France dès l'année prochaine! Champ Libre a fait une première formation en octobre avec 7 potentiels bénévoles de Lyon: l'occasion de présenter l'association mais aussi de faire un point sur le soutien que pourrait apporter Champ Libre à la création d'un groupe local dans la région. Un projet est aussi en cours du côté de Marseille avec la présence de sympathisants de l'association et d'anciens intervenants d'ateliers Champ Libre qui ont tous envie de poursuivre l'aventure. De manière générale, Champ Libre est à l'affût de tout projet de développement de l'association en dehors des murs d'Île-de-France... à bon entendeur!



4. BILAN FINANCIER

Cette année encore, Champ Libre affiche un compte de résultat à l'équilibre, avec une baisse globale des dépenses et des recettes, équilibrée elle aussi, due aux périodes de confinements et de restrictions sanitaires qui ont considérablement réduit l'activité de l'association.

✓ COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat représente l'ensemble des dépenses et produits de l'année 2020. La situation sanitaire ayant eu des conséquences sur les activités de Champ Libre, on en observe les effets ici : alors qu'en 2019 l'association avait dépensé ou reçu en recettes plus de 40 000 €, en 2020 les mouvements d'argent concernent moins de 30 000 €.

Plus précisément, on enregistre une baisse des dépenses de 12 868,78 €, soit – 31 % environ. De même, la baisse des produits équivaut à 12 006,14 €, soit – 29,4 %.

Ce sont les charges de personnel, comme en 2019 et 2018, qui demeurent la part la plus importante des dépenses. Il faut toutefois noter que, d'une part, le salaire de la salariée a volontairement été maintenu à 100 % pendant le confinement, sur vote du CA, car les finances de l'association le permettaient; d'autre part, les charges sociales et patronales ont été divisées par deux en raison du report de leur paiement, mesure mise en œuvre par l'État pour soulager les contraintes pesant dans le contexte de baisse d'activité globale liée au coronavirus. Les charges de mars à décembre inclus ont donc été payées sur l'exercice 2021.

	CR
CHARGES	28 300,10 €
60 - Achats	80,54 €
605 - Matériel	16,00€
606 - matériel et frais ateliers	64,54 €
61 - Services extérieurs	2 488,73 €
613 - Loc	2 400,00 €
616 - Assurance	88,73 €
62 - Autres services	3 282,30 €
623 - Communication	275,05 €
6251 - Transport	229,29€
6252 - Réception	391,14€
6253 - Réunions mensuelles	161,51 €
6253 - Formations internes	120,07 €
627 - Banque LCL	49,20€
628 - Logiciel compta et impact	1 200,00 €
Divers - Couches et choco Secours Pop et adhésion farapej	856,04 €
64 - charges de personnel	22 448,53 €
641 - rémunération personnel	16 275,36 €
645 - charges sociales et patronales	6 173,17 €

PRODUITS	28 771,99 €
Cotisations	4 268,57 €
Dons	924,00 €
Dons réaffectés au Secours Populaire Poissy	760,50 €
Subventions	19 000,00 €
Transmission	2 000,00 €
Fonds A & A Ulmann	2 000,00 €
Fondation de France	4 000,00 €
PwC	5 000,00 €
FDVA	3 000,00 €
Barreau de la Solidarité	3 000,00 €
Autres	3 818,92 €
Placement épargne	105,81 €
Chômage partiel	3 713,11 €

RESULTAT 471,89 €

BILAN FINANCIER

Les ateliers en prison ont été arrêtés de mars à juin, puis d'octobre à décembre, ce qui explique la diminution de plus de 90 % des achats de matériel et frais pour les ateliers.

Les frais de location ont diminué puisque le week-end Champ Libre n'a pu être reconduit en 2020 (différence de 1 000 € entre 2019 et 2020).

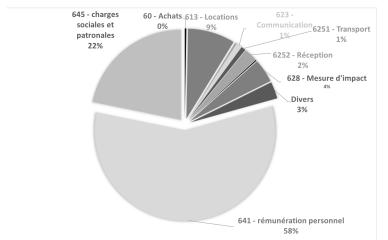
Enfin, la partie « autres services » indique elle aussi une baisse de 45 % des dépenses, qui s'explique par l'arrêt des ateliers et l'absence de week-end Champ Libre (moins de frais de réception par exemple).

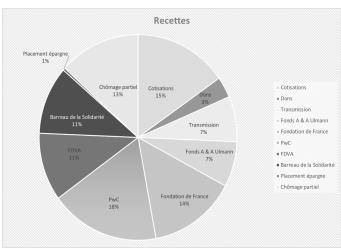
Les produits, s'ils sont en nette diminution, ne donnent pas lieu à préoccupation particulière puisqu'ils ont été ajustés à la diminution des besoins de l'association. En effet, l'activité n'a pas réclamé de recourir à la subvention de PwC (considérée comme « fonds propres » en 2019) qui demeure partiellement non utilisée et n'apparaît donc pas dans ce compte de résultat.

Les cotisations et dons se maintiennent, voire connaissent une légère hausse (5 952,57 € en 2020 contre 5127 € en 2019, soit +16%) si l'on prend en compte la partie des dons réaffectée au profit du Secours populaire à qui a bénéficié l'événement des Robins des Murs de Poissy. Les subventions ont légèrement diminué mais restent à un niveau élevé : 19 000 €, contre 22 500 € en 2020, soit – 15,5 %.

Enfin, il faut souligner l'apport non négligeable lié à la rémunération partielle des heures chômées à cause de la situation sanitaire entre le 17 mars et le 31 août 2020 puis entre le 1er novembre et le 31 décembre 2020, qui correspond à 70 % du taux horaire brut de la salariée pour 363 heures déclarées comme non effectuées sur cette période.

CHARGES RECETTES





BILAN ET PROJECTIONS

Le bilan actif/passif rend compte de la trésorerie de l'association et de la répartition des capitaux au 31 décembre 2020. Les valeurs dans l'actif représentent les montants sur le Livret A et le compte courant de l'association. Le passif reprend l'historique des fonds acquis. La mention report à nouveau indique les résultats des exercices précédents.

La différence importante des totaux entre 2019 et 2020 est liée à la réception de nouvelles subventions et à l'impossibilité d'accomplir les activités qui auraient permis de les dépenser. Cela concerne 15 000 € de PwC notamment, ainsi que la suite de la subvention de la Fondation de France (montant total sur deux ans : 10 000 €).

Nous avons constaté ci-dessus que le compte de résultat est légèrement excédentaire, ce qui apparaît de nouveau ici.

Concernant les dettes, elles ont trait au trop perçu du chômage partiel (erreur d'indication du taux horaire brut à 70 %, rectifié ensuite), dont le remboursement à l'URSSAF a eu lieu fin janvier 2021. De même, les cotisations reportées à la suite des mesures de faveur de l'État ont été payées début 2021.

Concernant les produits constatés d'avance, nous y avons reporté les subventions déjà reçues ainsi que les paiements des membres bénévoles de l'association qui s'étaient inscrits au week-end Champ Libre et avaient déjà payé leur participation aux frais. Cette participation est donc acquise pour le prochain week-end, et si celui-ci ne peut avoir lieu en 2021, il sera proposé une solution aux bénévoles concernés.

ACTIF	31.12.2020
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	20 406,94 €
DISPONIBILITÉS	29 204,21 €
CRÉANCES	663,20 €
Cotisation 77	500,00 €
Chômage partiel dec 2020	163,20 €

PASSIF	31.12.2020
CAPITAUX PROPRES	23 450,95 €
Report à nouveau	22 815,86 €
Résultat de l'exercice	635,09 €
DETTES	6 603,40 €
Autres dettes	9,99 €
Chômage partiel trop perçu	1 558,41 €
Dettes fiscales et sociales	5 035,00 €
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	20 220,00 €
Cotisations week-end Champ libre 2021	220,00 €
Fondation de France	4 000,00 €
PwC	10 000,00 €
Transmission et fraternité	6 000,00 €
TOTAL	50 274.35 €

TOTAL	50 274.35 €

Le budget prévisionnel 2021 est élaboré sur une vision optimiste de l'année, qui amènerait une évolution positive de la situation sanitaire. Ont donc été reprises les prévisions de budget pour une année habituelle, id est comprenant des ateliers tout au long de l'année (lignes « achats » et « transports) et un week-end des bénévoles (lignes « location » et « réception »).

Il prend en compte l'arrivée d'une nouvelle salariée et son tuilage avec la salariée partante en janvier, la prime de départ de cette salariée ainsi que le nouveau contrat à 20h/semaine au lieu de 25h/semaine, conséquence de la moindre activité dans la situation actuelle.

L'arrivée d'une nouvelle salariée permet à Champ Libre d'acquérir en propre un PC portable, le précédent appartenant à la salariée partante. Cette dépense apparaît dans les achats.

En outre, la ligne « transport » a été abondée dans l'hypothèse de la concrétisation d'un essaimage de l'association dans d'autres régions en France (Lyon, Marseille) qui nécessitera par conséquent des déplacements de bénévoles pour aller sur place participer au soutien et/ou au développement de ces entités.

Le CA se pose la question d'un changement de banque, ce qui se reflète dans la ligne consacreé aux dépenses bancaires : le passage du Crédit Lyonnais au Crédit coopératif se ferait pour des raisons idéologiques et non pour des raisons économiques, la seconde banque proposant des prestations plus onéreuses. Ces tarifs plus élevés ont été intégrés par anticipation.

La ligne réservée à Drivy concerne le remboursement de la location d'un véhicule pour les Solidays : ce coût est pris en charge par Champ Libre pour sa part mais également pour la part de la Farapej.

Concernant les produits, la principale nouveauté est l'augmentation prévue des cotisations des établissements avec les nouveaux partenariats dans le secteur hospitalier.

CHARGES		
60 - Achats	1 950,00	€
605 - Matériel	150,00	€
606 - matériel et frais ateliers	500,00	€
606 - ordinateur	1 300,00	€
61 - Services extérieurs	4 188,17	€
613 - Loc	4 100,00	€
616 - Assurance	88,17	€
62 - Autres services	6 377,43	€
623 - Communication	600,00	€
6251 - Transport	1 800,00	€
6252 - Réception	1 197,43	€
6253 - Réunions mensuelles	300,00	€
6253 - Formations internes	300,00	€
6253 - Réunion hebdo / RH	200,00	€
627 - Banque LCL / Crédit coop	180,00	€
628 - Service ext (mesure d'impact)	1 200,00	€
Divers (drivy / farapej)	600,00	€
64 - charges de personnel	25 964,68	€
641 - rémunération personnel net	16 072,68	€
Lola - janvier + rupture	3 356,28	€
Nouveau contrat	12 716,40	€
645 - charges sociales et patronales	9 892,00	€

PRODUITS	
Subvention reçues	20 000,00 €
Transmissions	6 000,00 €
PwC	10 000,00 €
Fondation de France	4 000,00 €
Subvention acquises / à recevoir	2 000,00 €
Fondation de France	2 000,00 €
Subvention à demander	9 300,00 €
FDVA	3 000,00 €
Mairie de Paris	3 300,00 €
Secours Catholique	3 000,00 €
75 - autres produits de gestion courante	7 180,28 €
Cotisations adhérents	1 000,00 €
Cotisation établissement	3 500,00 €
Dons	1 180,28 €
Fonds propres	1 500,00 €

TOTAL CHARGES 38 480,28 € TOTAL PRODUITS 38 480,28 €



NOS PARTENAIRES

Champ Libre s'est entouré de nombreux partenaires : associations, fondations, entreprises. Nous fonctionnons dans un réseau dont voici les membres qui nous soutiennent de différentes manières.

SOUTIENS FINANCIERS EN 2020

Au-delà des dons et adhésions reçus, Champ Libre a été financé en 2020 par la Fondation d'entreprise PwC, la fondation Transmission et Fraternité, le Barreau de la Solidarité, le fonds A & A Ulmann, la fondation de France et le Fonds de Développement pour la Vie Associative.













DES STRUCTURES & ASSOCIATIONS QUI NOUS ACCEUILLENT

Nous ne pourrions réaliser nos projets sans ces structures qui mettent à disposition leurs locaux pour accueillir nos réunions, événements de sensibilisation, rencontres ou formations.









Champ Libre est membre de la Fédération des Associations Réflexion-Action Prison et Justice

DES STRUCTURES & ASSO QUI PARTICIPENT À NOS ACTIONS

Ces structures se sont engagées en 2020 avec Champ Libre dans des ateliers ou des rencontres afin de partager leurs métiers et leur savoir-faire.

















LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCE

Brice Giron, Pierre Hermouet, Adrien Lemoine, Marion Debuire et Raffael Taieb donnent de leur temps et de leur compétences professionnelles pour améliorer les outils Champ libre.

Un grand merci à elles et eux tous.tes!